

La GAZETTE du RÉSEAU FAR



À la une

UNE MISSION D'APPUI À L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL AGRICOLE EN ANGOLA



En septembre dernier, **Abdoulaye YEYE**, point focal du réseau FAR au Burkina Faso, **Christophe LESUEUR** et **Guillaume BAUD**, experts au sein du **service DEFIS de Montpellier SupAgro** se sont rendus en Angola afin de réaliser une mission d'appui à l'enseignement professionnel agricole.

Cette mission s'est inscrite dans le cadre de la phase d'identification d'un **nouveau projet de l'Agence Française de Développement (AFD)**, en soutien à la **rénovation des centres de formations agricoles angolais**. Elle avait notamment pour buts de faire **un état des lieux du système national de FAR en Angola** et de définir les orientations possibles d'un projet ciblant en particulier la rénovation du dispositif d'enseignement technique agricole.

La politique d'enseignement agricole est pilotée par les ministères en charge de l'éducation, du travail et de l'enseignement supérieur. En pratique, elle se traduit aujourd'hui par un dispositif composé de 10 centres de formation de techniciens agricoles répartis sur l'ensemble du territoire et qui proposent quatre années d'enseignement correspondant au second cycle du secondaire. Ce n'est finalement qu'une minorité de jeunes qui poursuit dans le supérieur. L'enjeu dans le cadre de ce projet, ciblant ce dispositif d'enseignement technique agricole, sera donc de :

- **mieux préparer les jeunes** qui s'orientent dans le supérieur agricole et agro-alimentaire,
- **professionnaliser les formations** pour que les jeunes qui ne poursuivent pas leurs études disposent des compétences recherchées par le secteur agro industriel,
- **proposer des parcours de professionnalisation visant les métiers d'appuis aux filières agricoles** en ciblant l'agriculture familiale.

Le rapport de mission est actuellement en cours de rédaction et sera bientôt disponible sur le site du réseau FAR www.reseau-far.com



Lire l'article en entier sur le site **en CLIQUANT ICI**.

SOMMAIRE

- p1** A la Une
- p2** Actualités du réseau FAR
- p5** Actualités des pays membres et plateformes
- p11** A lire, à voir
- p12** Actualités
- p13** Offres d'emploi et opportunités

ACTUALITÉS DU RÉSEAU INTERNATIONAL FAR

PHASE FINALE POUR L'INSTRUCTION DU PROJET ADEX FAR 3 DU RÉSEAU FAR

Depuis plusieurs mois, le Bureau et le Secrétariat exécutif du réseau FAR sont activement impliqués dans l'instruction de la 3ème phase de son projet d'Appui au Développement de l'Expertise de la Formation Agricole et Rurale (ADEX FAR).

Celle-ci est prévue pour une durée de 5 ans et se déroulera entre 2020 (fin ADEX FAR 2 et début d'ADEX FAR 3) et 2025, pour un montant de 5 millions d'euros financé par l'Agence Française de Développement (division Education). Alors que l'instruction du projet est en cours à l'AFD, faisons un retour chronologique sur les différentes étapes de ce processus :

- **Avril 2019 : Appel d'offre** pour le recrutement d'un bureau d'étude qui se charge de la réalisation d'une étude d'évaluation du projet ADEX FAR 2 et la faisabilité du projet ADEX FAR 3.
- **Mai 2019 : Recrutement de l'IRAM** comme Bureau d'étude et début de l'étude.
- **Juin 2019 : Réunion de travail à Yaoundé (Cameroun)** du Bureau de l'Association réseau FAR, de l'équipe du Secrétariat Exécutif, l'AFD et le bureau d'étude IRAM. L'objectif de cet atelier était de préfigurer les grands axes du projet ADEX FAR 3 à travers l'analyse de différents scénarios possibles. L'atelier avait aussi pour mission d'élaborer la Fiche d'Identification de Projet (FIP), pièce nécessaire dans l'instruction du projet.
- **Juillet : Livraison de la version provisoire de l'étude d'évaluation.**
- **Août : Réunion de travail entre le Bureau, le Secrétariat exécutif du réseau FAR et l'AFD autour des premiers retours du rapport provisoire d'évaluation.** Il était aussi question pour l'équipe de se positionner sur les différents scénarios proposés et de finaliser la formulation du projet ADEX FAR 3 autour : i) du montage du projet, des intervenants et modes opératoires ; ii) des résultats attendus et les activités ; iii) des moyens à mobiliser ; iv) des hypothèses et risques à approfondir. Les éléments de cet atelier ont servi à la rédaction de la fiche projet (FPP) et de son cadre logique.
- **Septembre : Atelier entre membres du Secrétariat exécutif et AFD** afin de i) finaliser la fiche

projet ; ii) réviser le mandat d'instruction ; iii) avancer dans la rédaction de la convention AFD / RIFAR dans le cadre d'une sortie du Réseau FAR de Montpellier SupAgro, et définir un calendrier pour les prochaines étapes.

- **Fin octobre 2019 : Passage en commission AFD du projet ADEX FAR et accord sur la subvention**
- **Novembre 2019 : Réception de la version finale de l'étude d'évaluation et de l'étude de faisabilité.**

Du 18 au 21 novembre, le Président Pierre Blaise ANGO a rencontré à Paris le Secrétaire Exécutif Khalid BELARBI afin de travailler sur les livrables de l'étude d'évaluation de la phase 2 du projet ADEX FAR avec le reste des membres du Bureau (à distance). Il a été question d'échanger sur les postes et compétences nécessaires de l'équipe qui sera recrutée au sein du Secrétariat exécutif du réseau FAR pour ADEX FAR 3.

Au vu du calendrier de l'instruction, l'Assemblée générale annuelle du réseau FAR aura probablement lieu au cours du premier trimestre de 2020.

PARTENARIAT LYCÉES AGRICOLES FRANCE-BÉNIN : PRÉPARATION DU CHANTIER SOLIDAIRE DE MARS 2020 À SAVALOU



Les lycéens du LTA de Savalou (Bénin) apprenant la confection des buttes de permaculture lors de leur séjour dans le Sud de la France en juin.

En juin dernier, le lycée agricole de Castelneau-le-Lez a reçu en immersion pendant deux semaines un groupe de 8 étudiants du lycée technique agricole (LTA) de Savalou au Bénin, accompagnés de leur proviseur Monsieur Bernadin DJOMAMOU et

du chef d'exploitation (**voir article dans la précédente Gazette**). Ce séjour, ponctué de nombreuses rencontres avec le réseau FAR, le Conseil Régional ou la Mairie de Castelneau, a été surtout l'occasion pour les étudiants béninois de s'immerger dans les cours et TP du lycée agricole. Les étudiants béninois et leurs homologues français se sont aussi rendus dans les Cévennes pour découvrir les différents systèmes de production et de commercialisation de ce territoire (culture des oignons en terrasses et visite de la coopérative d'Oignons doux des Cévennes, confection de buttes de permaculture etc.).

La seconde phase du projet se déroulera au Bénin en mars 2020. Les étudiants français se rendront à Savalou chez leurs collègues béninois pour un chantier solidaire. Ce dernier consistera en l'aménagement d'une boutique de produits alimentaires, qui pourront être issus par exemple des futurs champs écoles du lycée de Savalou. Pour le moment, le Comité de Pilotage et partenaires qui portent le projet (Proviseur et enseignants du lycée agricole de Castelneau et de Savalou, association AGIR 34, Mairie de Castelneau, Conseil Régional etc.) travaillent à la recherche de financements du projet.

Le réseau international FAR a été sollicité pour appuyer le projet sur **la question de l'installation des jeunes diplômés du lycée de Savalou**. Une réunion organisée entre le Secrétariat exécutif du réseau FAR et le comité technique du projet spécifiquement sur cette question a débouché sur les pistes d'action suivantes :

1. **Anticiper le processus d'installation des jeunes dès la formation** (enseignement de modules de formation préparatoires à l'installation, élaboration du projet pendant la scolarité au LTA avec un accompagnement pédagogique rapproché etc.)
2. **Renforcer les capacités du LTA de Savalou sur la question de l'installation** (i.e. Elaboration de modules de formation et d'itinéraires pédagogiques dédiés à l'installation des jeunes diplômés, formation des enseignants en charge de l'encadrement des jeunes à installer, etc.)
3. **Sécuriser le parcours d'installation des jeunes** (i.e. mise à disposition garantie de terrains agricoles et/ou à bâtir, adhésion du cercle social du jeune à son projet d'installation en agriculture etc.)
4. **Accompagner de manière personnalisée les jeunes de 2 à 4 ans après leur installation** (i.e. mise à disposition d'un référent par jeune installé : appui-conseil technique, recherche de débouchés, suivi des performances, facilitation auprès des partenaires, médiation familiale, etc.).

Dans un premier temps, le réseau FAR va soutenir la réalisation d'une étude de faisabilité sur la question

de l'insertion. Cette initiative sera présentée par Serge Misericordia, enseignant au lycée agricole de Castelneau le Lez aux Journées du Réseau « Afrique de l'Ouest » des lycées agricoles sous tutelle du Ministère de l'Agriculture français qui se tiendra à Pau (Sud de la France) du 27 au 29 janvier 2020.

Pour information, une soirée de présentation du projet avec présentation des films réalisés par les étudiants est organisée au Lycée Honoré de Balzac de Castelneau le Lez **le jeudi 12 décembre 2019 à partir de 17h45.**

Découvrez les premiers épisodes des films réalisés par les étudiants qui présentent leurs impressions et différentes étapes du séjour en France:



Episode 1

Episode 2

Episode 3

DES NOUVELLES DES AUTRES PROJETS EN COURS

Guinée : préparation d'un atelier autour de la rédaction de la SNFAR

Les acteurs du réseau international FAR sont sollicités une nouvelle fois pour appuyer les acteurs du PAFISAM (Projet d'Amélioration de la Formation et de l'Insertion dans les Secteurs Agricole et des Mines) dans **la rédaction du document de Stratégie Nationale de Formation Agricole et Rurale (SNFAR)**.

Pour faire suite à la dynamique débutée lors d'un précédent atelier tenu à Mamou en février 2018, un nouvel atelier de travail est prévu en Guinée du 16 au 20 décembre prochain. **Elle mobilisera quatre membres du réseau international FAR : Jacques AYITE et Abdou Khadre FALL, animateurs régionaux, Abdoulaye YEYE et Martial Franck TAKAMGANG, personnes ressource.** L'objectif principal de cette rencontre sera de produire le premier document consolidé de la SNFAR. Plus spécifiquement, il sera question de :

- Finaliser la production de chaque groupe de travail ;
- Mettre en cohérence les productions des différents groupes de travail sur les 7 axes stratégiques ;
- Produire une première version consolidée de la SNFAR.

Un groupe constitué de plusieurs acteurs du Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle, de l'Emploi et du Travail impliqués

dans le PAFISAM et des membres du réseau FAR travaille actuellement sur la préparation du futur atelier.

Nigeria : une étude de faisabilité en perspective

L'Agence Française de Développement a reçu de la part du Gouvernement Nigérien la demande de réaliser quatre diagnostics sectoriels. Un de ces diagnostics vise spécifiquement le dispositif de formation agricole et rural. **L'expertise du réseau FAR a été sollicitée pour réaliser une première étude de faisabilité de ce diagnostic.**

Pour le moment, l'équipe du Secrétariat exécutif travaille en étroite collaboration avec les chargés de projet de l'AFD du siège et de l'Agence de Lagos pour identifier les experts et cadrer les objectifs de l'étude. Cette mission au Nigéria s'inscrit pleinement dans un des objectifs de la prochaine phase du projet ADEX FAR 3 d'ouvrir le réseau FAR aux pays anglophones.

Mali : Diagnostic du dispositif FAR en cours

Lors de l'Assemblée Générale du réseau international FAR organisée à Conakry en 2017, le Mali a demandé au RIFAR d'accompagner le pays dans la mise en processus de construction d'une plateforme nationale (FARMALI). Afin de tenir ses engagements, le RIFAR a réalisé deux missions : la première pour la réalisation d'un pré-diagnostic sur la FAR du pays et une seconde sur la réalisation d'une étude d'opportunité dans le cadre d'un projet ACEFOR porté par l'AFD.

En février 2019, Hassan QUAROUCHE (chargé de mission appui pays) a réalisé une mission au Mali dans le cadre du Forum du FASAM (Formation Agricole pour la Sécurité Alimentaire au Mali). Cette mission a permis de rencontrer les points focaux pays et de constituer un comité de pilotage pour la conduite d'un atelier national FARMALI. À la suite de cette réunion, **il a été décidé de recruter un consultant national pour, d'une part, permettre à l'équipe malienne de s'approprier la démarche diagnostique et d'autre part, de constituer un premier pool d'expert et de personnes-ressources du Mali.** Les résultats de l'étude sont attendus pour le 15 décembre 2019.

Niger : Préparation d'un atelier de restitution du diagnostic du dispositif de FAR

Le Niger a officiellement intégré le réseau international FAR en Juillet 2017, à l'occasion de son Assemblée Générale tenue en Guinée. Un diagnostic national du dispositif de formation agricole et rural a été réalisé par deux consultants en 2018. Une première restitution des points de synthèse de ce diagnostic a été organisée dans le cadre du Salon de l'Agriculture du Niger organisé à Niamey en février 2019. Le Ministère de l'Agriculture, le H3N et autres acteurs nigériens travaillent actuellement à l'organisation d'une restitution de plus grande ampleur. Celle-ci devrait se tenir en fin d'année 2019.



Relire et télécharger l'étude diagnostique du dispositif de FAR au Niger **EN CLIQUANT ICI.**

ACTUALITÉS DES PAYS MEMBRES ET PLATEFORMES

CAMEROUN

ACCOMPAGNEMENT DES RESPONSABLES DES STRUCTURES DE FORMATION DE 3E GENERATION A LA REECRITURE DES PROJETS DE CENTRE



Atelier sur la réécriture des projets de centre
organisé en Août à Ebolowa au Cameroun.

Le programme d'appui à la rénovation et au développement de la formation professionnelle dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et des pêches (PCP-AFOP) a organisé du 21 au 31 août 2019 à Ebolowa **un atelier sur la réécriture des projets de centre** (ou établissement).

Cet atelier a réuni pendant près de dix jours une centaine de participants dont les promoteurs des structures privées, les directeurs de centres publics de 3ème génération ainsi que les formateurs membres des équipes projets au sein de ces structures. Cette réécriture intervient dans le cadre de la troisième phase du PCP-AFOP dont le défi majeur est la consolidation des acquis des phases précédentes et le transfert de compétences aux territoires et aux structures pérennes de l'Etat.

Il est à noter que les projets d'établissement qui avaient permis à ces structures d'être enrôlées dans la rénovation de la formation agropastorale sont arrivés à leur terme et sont aujourd'hui dépassés et inadaptés. Cette réécriture devra donc tenir compte de toutes les évolutions dues au facteur temps no-

tamment, les changements intervenus dans l'environnement social et économique et du contexte institutionnel.

Les participants à cet atelier **ont visualisé une vidéo documentaire sur le projet d'établissement réalisée au Cameroun par le réseau international FAR**. A travers cette vidéo, ils ont compris la démarche d'élaboration et de réécriture du projet de Centre et le rôle de chaque acteur dans ce processus.

Il est également ressorti de cette vidéo que le projet de centre cumule de nombreuses fonctions : il est un outil de dialogue, de pédagogie, de pilotage, de référence, de négociation, d'orientation, de planification, de financement et de promotion du développement local.

Quelles évolutions aujourd'hui dans la démarche d'élaboration des projets de centre ?

Le diagnostic agraire, qui est une étape importante dans l'analyse des systèmes agricoles d'un territoire a été réorienté afin de capitaliser certains acquis. En effet, il a été retenu que les rapports de suivi des jeunes installés dans les territoires par les conseillers insertion et des directeurs de centres soient exploités et analysés. Aussi, les rapports de suivi des jeunes en alternance et la récupération de leur vécu génèrent de nombreuses informations sur les préoccupations qu'il faut capitaliser.

Le rapport sur les journées entrepreneuriales organisées dans toutes les régions par le PCP-AFOP a également fait ressortir plusieurs préoccupations qu'il serait important de prendre en compte. La caractérisation des exploitations des référents par les jeunes en formation constitue également un vivier d'informations utiles qui permettront d'identifier les problèmes des agriculteurs.

Dans la perspective de co-construction de cette démarche, il est apparu important de déconstruire les vieilles représentations et les fixations pour appréhender les changements intervenus qui peuvent influencer la formation agropastorale.



Découvrez le poster du programme PCP-AFOP **en cliquant ICI**.



Site internet du PCP-AFOP

Zacharie KUEDA

Responsable capitalisation et plaidoyer AFOP
Animateur régional réseau international FAR (Cameroun,
Tchad, RCA et Madagascar)
kueda_zacharie@yahoo.fr

QUEL MODÈLE DE FORMATION AGRICOLE ET RURALE POUR QUEL MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT AGROÉCOLOGIQUE AU SUD? LE CAS D'UN DISPOSITIF TERRITORIALISÉ EN CÔTE D'IVOIRE

Dans le cadre de la convention établie entre l'ENSFEA et Montpellier Sup-Agro visant à renforcer l'expertise de l'ENSFEA à l'international, plusieurs projets d'envergure ont été réalisés dans le domaine de la Formation professionnelle Agricole et Rurale (FAR) et dans plusieurs pays du Sud (Mali, Sénégal, Côte d'Ivoire). Ainsi, le projet C2D-ETFP (Contrat de désendettement et de développement relatif à l'enseignement technique et la formation professionnelle) en Côte d'Ivoire (RCI) a permis d'apporter des propositions techniques et opérationnelles pour répondre aux enjeux importants de l'agriculture et à la question de la massification de la formation.

En RCI, l'agriculture est en effet considérée comme un moteur éco-nomique essentiel du développement pour son émergence. Ces propositions ont été détaillées dans deux grandes études commanditées par l'Agence Française de Développement (AFD) et menées à l'échelle du territoire ivoirien (Gillet et Lhoste, 2018 ; 2019).



Rencontre avec les acteurs ivoiriens dans le cadre de la convention établie entre l'ENSFEA et Montpellier Sup-Agro visant à renforcer l'expertise de l'ENSFEA à l'international

Ces études d'opportunité et de faisabilité se sont appuyées en partie sur des travaux de recherche menés par le CIRAD et l'UMR Innovation. Elles s'inscrivent dans une approche territorialisée des systèmes agricoles. Considérée comme un para-digme du développement territorial (Gasselin, 2017), cette approche dite "agroécologique" est alors appréhendée au tra-vers la coexistence-confrontation-hybridation-coévolution des modèles agricoles existants (Gasselin, 2017): elle permet, dans une visée heuristique, de comprendre les transformations de l'agriculture et de l'alimentation de demain ; et dans une visée praxéologique, d'organiser/accompagner/orienter ces transformations (Tauzard, 2014). Cette conception a alors le mérite de ne pas segmenter les systèmes agricoles, de ne pas privilégier un modèle dominant au détriment de modèles alternatifs et de ne pas éclater les formes d'organisations sociales et économiques du travail en agriculture (agriculture familiale, de firme, de subsistance) (Hervieu & Puseiggle, 2011). Ainsi, en dépassant les lectures duales (alternatif/conventionnel), cette approche permet de penser la coexistence des mondes agricoles (composés d'individus) avec des visées / options différentes. En fait, elle permet de saisir les processus de développement agricole au travers des pratiques techniques et sociales des individus (formelles et informelles), de leur identité, leurs discours et savoirs. Ce qui est particulièrement utile dès lors qu'on souhaite proposer un dispositif FAR cohérent, adapté et contextualisé à la demande politique, économique, sociale et individuelle.

Aussi, au même titre qu'il est possible de soutenir l'idée d'un modèle de développement agricole fondé sur la coexistence de plusieurs modèles agricoles, il nous est également apparu envisageable de proposer un modèle de développement territorial de la FAR reposant sur la coexistence de plusieurs dispositifs de formation agricole différents mais reliés entre eux. C'est à partir de ce cadre de référence structurant qu'un nouveau modèle de développement de la FAR a pu être proposé et retenu dans une perspective de massification de la formation. L'opérationnalisation de ce modèle testé d'abord au niveau d'une « agropôle pilote », a permis de préciser les conditions de sa transposition aux autres « zones agroécologiques » du territoire ivoirien et d'évaluer sa pertinence à être généralisé à l'ensemble du pays. Selon nous, ce modèle qui résulte d'un lien étroit entre la recherche-développement et l'expertise constitue un outil d'analyse de la FAR intéressant, capitalisable et transposable à d'autres pays de la sous-région.

Guillaume GILLET

ENSFEA de Toulouse et Montpellier Supagro
guillaume.gillet@educagri.fr

MADAGASCAR

Une délégation Malagasy a réalisé une mission au Maroc du 12 au 20 octobre 2019 dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de Coopération Triangulaire Sud-Sud (CTSS) entre le Maroc et des pays d'Afrique Subsaharienne, dont Madagascar.

L'objectif de cette mission était axé sur le partage de bonnes pratiques et sur l'approfondissement de plusieurs thématiques de développement rural, dont la Formation Agricole et Rurale. Cette coopération est financée par le **Fonds International de Développement Agricole (FIDA)**, à titre de don.

Au début de la mission, la délégation malagasy a tenu une réunion avec l'équipe de la Direction de la Formation, de l'Enseignement et de la Recherche auprès du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime pour comprendre le fonctionnement au niveau national des dispositifs de formation du Maroc. Les différents dispositifs marocains de formation professionnelle agricole sont cadrés par des textes réglementaires. Les métiers, les référentiels pour chaque métier, les conditions d'accès et la durée de formation, entre autres, sont décrits dans les textes. La conformité de chaque établissement à la réglementation permet d'harmoniser les actions de formation dans le pays et d'assurer une formation de qualité.



Une délégation Malagasy a réalisé une mission au Maroc du 12 au 20 octobre 2019 dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de Coopération Triangulaire Sud-Sud (CTSS)

En outre, les établissements de formation Agricole sont organisés en pôle pour chaque région. Ce système permet de mutualiser les différentes ressources nécessaires pour la formation : les ressources humaines, matérielles et financières, c'est-à-dire d'optimiser les moyens à disposition.

Des visites ont également été réalisées auprès d'établissements présentant les différents niveaux de formation au Maroc : école d'ingénieur, institut de formation de technicien spécialisé, centre de

qualification et zoopole. Ces visites ont permis une bonne compréhension du fonctionnement au niveau du terrain dont celui de pôle de formation. Les formations dispensées dans ces pôles répondent aux spécificités de chaque région et sont en cohérence avec l'orientation nationale. Cette approche pourrait être adaptée à Madagascar qui cherche à contextualiser les programmes et les contenus des formations aux caractéristiques de chaque région. La délégation a également constaté l'important effort consenti par les établissements en matière d'embellissement de l'environnement physique des pôles et de renforcement des pratiques se focalisant sur le développement de l'Agriculture durable. Par le biais de ces différentes pratiques, l'établissement habitue ses apprenants aux bons exemples à adopter en situation professionnelle.

Dans le cadre de la rénovation de la formation, l'approche par les compétences (APC) a été adoptée à Madagascar. Les échanges tenus avec les formateurs du Maroc montrent que ces derniers adoptent cette même approche, mais ils sont plus avancés dans la mise en application grâce à l'appui d'une cellule de ressource pédagogique en APC.

Grâce à cette mission enrichissante, la délégation malgache a pu identifier les différentes actions à entreprendre dans le cadre du programme de coopération avec le Maroc et les expériences à capitaliser dans le cadre du développement de la formation à Madagascar.

Lova Manjaka RAKOTOSON

Chef de Service du Développement du dispositif de Formation Agricole et Rurale (SDFAR)- DFAR/MPAE

rakotosonmanja@yahoo.fr

SÉNÉGAL

FOCUS SUR L'ISFAR, PREMIERE STRUCTURE D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR CRÉÉE EN POST INDEPENDANCES

L'Ecole Nationale des Cadres Ruraux, qui est devenue l'Institut Supérieur de Formation Agricole et Rurale (ISFAR ex ENCR) depuis 2007, est la première structure de l'enseignement supérieur créée au Sénégal après les Indépendances. Sa création entraine dans le cadre d'une profonde réforme de l'agriculture sénégalaise héritée de la colonisation française.

Elle a été abritée dans l'enceinte du Lycée Maurice DELAFOSSE en 1960 à Dakar, transférée à Bambey en 1964 et inaugurée en 1965 par Léopold Sédar

SENGHOR. Elle avait pour mission à cette période de mettre à la disposition du monde rural un dispositif de personnels qualifiés pouvant répondre aux multiples sollicitations des producteurs.

Elle démarra avec 5 filières (agriculture, élevage, Eaux et Forêts, Génie rural et Pêche) avant que les deux dernières ne soient transférées à Dakar.

Le niveau de recrutement était au départ de BEPC+4 jusqu'à 1971 où il passa à BAC+2 et en 1976 à BAC+3 et former des ingénieurs des travaux du monde rural.



L'ISFAR au Sénégal

En 1991, une grande restructuration s'est opérée dans l'établissement. Cela s'est traduit par une plus grande ouverture aux étudiants et stagiaires non sénégalais, à la formation payante, à la génération et à l'utilisation des recettes. De plus, 5 départements pédagogiques ont été créés et en 1993 survient la modularisation des enseignements.

Depuis 1991, l'ENCR s'est engagée dans un processus d'adaptation de son système de formation à une réalité du milieu agricole sénégalais où le poids des organisations paysannes, des privés et des ONG ne fait que confirmer davantage le désengagement de l'Etat.

En 1999, l'ENCR se dote de son premier projet d'établissement, intègre le dispositif universitaire et le système LMD en 2007 et change de nom pour devenir l'Institut Supérieur de Formation Agricole et Rurale (ISFAR ex ENCR).

En 2014, intervient la diversification de la formation avec la licence en conseil agricole et rural (LpCAR), le master en développement agricole et rural (M/DAR) et le master en gestion des Aires Protégées et de la Faune (M/GAPF). En janvier 2019, l'ISFAR quitte l'Université de Thiès pour être rattaché à l'Université Alioune Diop de Bambey (UADB) et complète le volet agronomique qui manquait à cette structure.

L'ISFAR se dote d'un plan stratégique 2016-2020. La vision se centre autour de l'excellence au service du développement socio-économique et culturel du Sénégal et de l'Afrique. L'ISFAR compte élargir

encore son offre de formation en misant sur les BAC+2 surtout littéraires car ils constituent à 83 % des bacheliers.

A ce jour, l'ISFAR a formé plus de 2 500 cadres intermédiaires de 20 pays africains dont les 75 % sont des sénégalais.

Adbou Khadre FALL

Enseignant à l'ISFAR, Université de Thiès

Animateur régional réseau international FAR (Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Sénégal, khadrefall@yahoo.fr)

TOGO

PREMIÈRE RÉUNION STATUTAIRE DE 2019 POUR L'ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES CENTRES DE FORMATION AGRICOLE ET RURALE (APCFAR)

En janvier 2019, le projet SAFARI (projet de Struc-



L'équipe de l'APCFAR réunie pour une réunion statutaire

turation, d'Amélioration de la Formation Agricole Rurale et de l'Insertion) soutenu par l'Agence Française de Développement (AFD) a appuyé l'association APCFAR à tenir son Assemblée Générale ordinaire. Etant électorale cette année, elle a conduit au renouvellement des membres des différents organes, à savoir le Bureau exécutif de l'association (voir article dans la précédente Gazette) et le comité de contrôle.

Pour relancer ses activités, **le nouveau Bureau a révisé, actualisé et mis en œuvre le Plan de Travail Annuel (PTA) 2019 de l'association.** C'est dans le cadre du fonctionnement de l'association que le bureau exécutif a organisé sa première réunion

statutaire. Avec l'appui et l'accompagnement de la coordination du projet SAFARI, cette réunion avait pour objectif de poursuivre la relance des activités, conformément au plan de travail et budget 2019. Il s'est agi spécifiquement de :

- **Régulariser la passation de service entre les anciens membres des organes sortants et les nouveaux membres élus** par une cérémonie officielle ;
- **Présenter le plan de travail annuel 2019 (PTA) révisé** et son niveau d'exécution au premier semestre 2019, retenir et programmer les activités à mener pour le second semestre 2019, suivant les opportunités de mobilisation de fonds et d'appuis techniques ;
- **Définir et retenir une stratégie pour l'obtention d'agrément pour les CFAR** auprès de l'autorité compétente ;
- **Présenter le nouvel animateur recruté** pour le réseau, les dispositions à prendre pour sa prise officielle de service.

En marge de cette réunion, la coordination du projet SAFARI s'est réunie pour partager avec les responsables des centres de formation agricole et rurale (CFAR) les points suivants :

1. les critères de classification et de catégorisation des CFAR aux fins des différents appuis à leur apporter ;
2. les critères d'éligibilité des CFAR aux appuis de SAFARI ;
3. le canevas des projets d'investissement des CFAR ;
4. les modalités d'appui pour l'élaboration de manuels de procédures de gestion administrative, comptable et financière de l'APCFAR et des CFAR et de l'élaboration du Plan d'Orientation Stratégique (POS) de l'APCFAR.

L'APCFAR VIENT DE RECRUTER UN ANIMATEUR

Elle s'appelle Madame Akossiawavi Tolossi DANSOU et a été récemment recrutée par l'APCFAR comme animatrice afin de dynamiser l'association. Elle aura comme principales missions :

- d'assister les membres du Bureau Exécutif de l'APCFAR dans ses attributions statutaires ;
- de faciliter l'organisation des divers événements et activités de l'APCFAR ;
- de jouer d'une part le rôle d'intermédiaire entre les CFAR, le Bureau de l'APCFAR et la Coordination Opérationnelle Déléguée du projet SAFARI et d'autre part avec les partenaires techniques

et financiers. L'objectif est de faire en faisant remonter les besoins du terrain, en rendant visibles les différentes activités et en faisant circuler l'information entre les différents acteurs

Ce poste d'animateur avait été prévu dans le cadre du volet 2 « Appui institutionnel de la FAR » du projet de Structuration, d'Amélioration de la Formation Agricole et Rurale et de l'Insertion (SAFARI). Le salaire de l'animatrice sera pris en charge de façon dégressive par ce projet.

Faisons plus amples connaissances...

Madame Akossiawavi Tolossi DANSOU est ingénieure Agronome (option production végétale) de formation. Elle est formatrice en agroécologie et en bonnes pratiques en agriculture durable au Centre de Formation Agricole et Production Ecologique (CFAPE-Togo) à Kpalimé à une centaine de kilomètres de Lomé. Elle est diplômée de l'Ecole Supérieure d'Agronomie (ESA) de l'Université de Lomé.

Elle a une expérience professionnelle de plus de quinze ans en développement rural et agricole, dont plus de dix ans en assistance technique, économique et organisationnelle des communautés villageoises dans la réalisation des activités génératrices de revenus.

Nous lui souhaitons bon courage dans l'exercice de ses fonctions!

VISITE AU BENIN DE L'ANIMATEUR RÉGIONAL

Jacques Ayite, animateur régional du réseau FAR pour la zone Bénin, Burkina Faso, Niger et Togo a profité d'une mission à Cotonou pour rendre visite à Marcellin HYLE, point focal du réseau FAR au Bénin et Secrétaire Technique permanent du Cadre National de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (CNETFP).

L'objectif de cette mission était d'échanger avec Marcellin HYLE et son adjoint, William Aristide AHOUGAN sur la dynamique du processus de rénovation de la FAR au Bénin.

Jacques Ayite revient sur les principaux points de cette visite :

« **Que faut-il retenir?** De nos échanges, il faut retenir qu'il y a un acquis important à capitaliser, notamment celui de la construction d'une stratégie globale nationale de l'Enseignement et de la Formation Technique et Professionnelle (EFTP). Des orientations y ont été définies avec six piliers correspondant à des stratégies sectorielles. Un de ces piliers est relatif spécifiquement à la formation agricole et rurale au sein du Sous Cadre de Concertation en Sciences et Techniques Agricoles (SCCSTA). Une table ronde technique de cette stratégie a été organisée en juillet dernier avec différents partenaires techniques et financiers, afin de mobiliser des fonds.

Le sentiment des acteurs ? M. Marcellin HYLE se réjouit de ce portage institutionnel qui constitue le fondement de toute action du système EFTP et confère une légitimité du Sous Cadre de Concertation en Sciences et Techniques Agricoles (SCCSTA). Ce dernier a d'ailleurs pour vocation de devenir la plateforme nationale de la FAR au Bénin.

Les perspectives ? En termes de perspectives, Marcellin HYLE affirme qu'il sera organisé une séance d'information afin d'apprécier la composition des acteurs de la FAR et de définir les actions à mener.

Les trois articles précédents ont été rédigés par :

Jacques Agbenigan AYITE

Chef de section au sein de la Direction de la formation, de la diffusion des techniques et des organisations professionnelles agricoles (DFDOPA) au sein du MAEP
Animateur régional réseau international FAR (Bénin, Burkina Faso, Niger, Togo)
ayite01@yahoo.fr

SENEGAL : parole à A.I. Kamara sur le Cluster Horticulture



Abdourahmane Idaly Kamara est spécialiste en Éducation-Formation Professionnelle et Technique au Ministère sénégalais de l'Emploi et de la Formation Professionnelle. Il coordonne le Cluster Horticulture qui est un réseau de centres de formation, basé sur le partenariat public-privé. Le Cluster a été mis en place par le Gouvernement du Sénégal à travers le Projet FPEC (Formation Professionnelle pour l'Emploi et la Compétitivité) financé par l'AFD et la Banque Mondiale. Son objectif est de préparer, par la formation professionnelle, des effectifs importants de jeunes à occuper des emplois qualifiés dans le secteur agricole, mais aussi de doter les entreprises agricoles, d'une main d'œuvre compétente et mobilisée autour des enjeux de croissance et de compétitivité. Les activités du Cluster portent sur l'ingénierie de la formation, l'appui à la structuration des branches professionnelles et la mise en place d'un réseau national de centres de formation professionnelle. Le Cluster est constitué de 17 centres couvrant entièrement le territoire national avec un objectif de formation de 1 500 jeunes sur 5 ans. Avec 758 jeunes formés depuis 2016, le Cluster ambitionne d'être le cadre de référence sénégalais en matière de formation professionnelle agricole.

Le Cluster a déjà élaboré et implémenté une dizaine de curricula sur l'ensemble de la chaîne de valeurs des métiers agricoles (production végétale, agroalimentaire, machinisme agricole, maîtrise de l'eau). Aussi, avec une ambition de bâtir des partenariats structurants et de s'ouvrir à l'international, le Cluster a noué des conventions avec différentes structures comme l'ADECIA, l'ENSFEA et l'ISHS. Le Cluster organisera d'ailleurs avec ce dernier, le 4ème AAHC 2020 (All Africa Horticultural Congress) du 22 au 25 Novembre 2020 à Dakar dont le thème est : « Horticulture et économie circulaire : Les innovations transformatrices ». Parallèlement, Idaly Kamara effectue une thèse de doctorat en Sciences Économiques et Sociales en cotutelle avec l'Université de Thiès et l'Université Jean Jaurès de Toulouse. Ce travail de recherche dirigé par le Pr Ibrahima THIAM, le Pr Jean Pierre Del Corso et le Dr Guillaume Gillet investigate le modèle du Cluster Horticulture et a comme sujet : « Le partenariat public privé dans la formation professionnelle, une réponse possible pour améliorer l'insertion des jeunes au marché du travail dans les pays du Sud ? Les cas des centres sectoriels et des Clusters de formation professionnelle au Sénégal » . - Pour en savoir plus sur ce sujet, cliquez ICI.

À LIRE, À VOIR

COMMERCE MONDIAL

NOTE



« Les protections à l'importation sur les produits agricoles. Etat des lieux et enjeux pour l'Afrique subsaharienne », Fondation FARM, 5 novembre 2019

Cette nouvelle note de la fondation FARM offre un panorama mondial des tarifs douaniers sur les produits agricoles, avec un focus sur l'Afrique subsaharienne. Elle montre que cette région protège modérément son agriculture et analyse les enjeux et la faisabilité d'une éventuelle augmentation des droits de douane qui viserait à renforcer les filières agroalimentaires locales pour réduire la dépendance du continent aux importations et créer de l'emploi. Les projets d'Accords de partenariat économique avec l'Union européenne (APE) et de construction de la Zone de libre-échange africaine (ZLECAF) accentuent le besoin d'un fort accroissement des investissements publics dans le secteur agricole. Ils devraient également stimuler la réflexion sur le rôle de la protection tarifaire dans une stratégie globale de développement agricole.

Un débat eu lieu, à l'occasion de la publication de cette note, entre Pierre Jacquet, président du Global Development Network et du Conseil scientifique de FARM et Laurent Levard, spécialiste des questions d'agriculture et de politique commerciale au Gret.



Pour lire la note, [cliquez ICI](#)



Téléchargez la présentation de synthèse, [en cliquant ICI](#)



Téléchargez le compte-rendu du débat [en cliquant ICI](#)

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE

RAPPORT

L'enseignement technique et la formation professionnelle en Côte d'Ivoire

«L'enseignement technique et la formation professionnelle en Côte. Rapport préliminaire»,

LAVIGNE, E.; JAFAR, A.; MOODIE, G.; WHEELAHAN, L., Institut d'études pédagogiques de l'Ontario, Université de Toronto, octobre 2019, 80 pages.

Cette étude de cas sur l'enseignement technique et la formation professionnelle (ETFP) en Côte d'Ivoire fait partie d'un projet initié et mis en oeuvre par l'Internationale de l'Éducation, une fédération mondiale de syndicats d'enseignants et d'employés de l'éducation. L'objectif de ce projet est de clarifier comment et dans quelle mesure l'ETFP peut contribuer à la justice, la mobilité, et l'inclusion sociales, ainsi qu'au développement durable de pays présentant des réalités fort différentes. Cette vaste recherche s'inscrit dans la vision de l'Internationale de l'Éducation, pour qui l'ETFP est une composante cruciale du développement global, et qui vise soutenir le développement de stratégies à même de produire des systèmes d'ETFP de qualité qui serviront à leur tour de pôles de développements économique et social, empreints des valeurs de justice, d'équité, et de durabilité, pour les communautés et entreprises locales.



Pour télécharger le rapport, [CLIQUEZ ICI](#).

REINOVATION PEDAGOGIQUE EN COTE D'IVOIRE

VIDEO

«Rénovation pédagogique de l'Ecole Supérieure d'Agronomie (ESA-INPHB) de Yamoussoukro en Côte d'Ivoire».

Visionnez le film institutionnel sur la rénovation pédagogique de l'École Supérieure d'Agronomie (ESA) de l'INPHB (Côte d'Ivoire). Ce projet a été mené conjointement avec la direction de l'ESA et le service DEFIS de l'Institut des Régions Chaudes de Montpellier SupAgro, de 2015 à aujourd'hui. Il a été financé par le C2D franco-ivoirien à hauteur d'un million d'euros



[Visionner ICI le film.](#)



Pour en savoir plus, [CLIQUEZ ICI](#)

FONCIER AU CAMEROUN

MEMOIRE

«Conception d'un dispositif de formation sur la question foncière au Cameroun : vision partagée avec les acteurs du développement rural», MBIRA ABOUEM Cyrille De S.M, 2019, 76 pages.

Cette étude, réalisée sous-forme de projet

tutoré, a pour objectif d'établir un état des lieux de la question foncière dans le pays et de ses acteurs. Le mémoire vise à répondre à un double postulat : 1. La formation professionnelle va permettre d'améliorer les pratiques des acteurs du développement rural à l'intérieur du champ foncier camerounais ; 2. La formation professionnelle va améliorer la prévention et le règlement durables des litiges fonciers en zones rurales et favoriser de fait le développement agricole.



Pour lire le mémoire, [CLIQUEZ ICI](#)

CHINE-AFRIQUE

BULLETIN DE VEILLE THEMATIQUE

Inter-réseaux
Développement rural

«Bulletin de Veille Thématique n°366 Spécial Chine -Afrique»,
Inter-réseaux développement rural,
septembre 2019.

L'élection en juin dernier du candidat chinois Qu Dongyu à la tête de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a sonné comme un coup de semonce pour les puissances occidentales annonçant l'avènement d'un nouvel ordre mondial. Le débat sur la Chine en Afrique, déjà fort commenté et documenté comme en témoigne ce bulletin, a été relancé. La présence chinoise en Afrique suscite beaucoup d'inquiétudes alors que trois récits se télescopent : celui du néo-colonisateur, celui du concurrent économique, et celui du nouveau partenaire de développement. Les analyses citées ici interrogent les parts de réalité et de fantasmes de ces récits en se concentrant sur les domaines agricole et alimentaire. Quelle est l'ampleur réelle de la présence chinoise en Afrique ? Quelles sont les caractéristiques de la coopération agricole chinoise ? Quelles en sont les impacts ? Ces questions ont été explorées par de nombreux chercheurs et analystes (principalement anglophones) avec un pic de publications dans les années 2014 - 2016. Ces deux dernières années, les activités de recherche sur le sujet ont ralenti. Mais les questionnements autour de l'arrivée de la Chine à la tête de la FAO et de ses conséquences pour le développement agricole et rural justifient de porter une attention renouvelée à ce sujet.



Pour consulter le bulletin, [CLIQUEZ ICI](#).

ANACARDE EN COTE D'IVOIRE

ARTICLE DE RECHERCHE



« Le boom de l'anacarde en Côte d'Ivoire: transition écologique et sociale des systèmes à base de coton et de cacao », RUF, F.; KONE, S.;

NENO, B., *Cahiers Agricultures*, 2019, 12 p.

La Côte d'Ivoire s'empare de la place de premier producteur mondial d'anacarde. Comment interpréter ce boom ? Il est en partie lié aux marchés mais les déterminants sont beaucoup plus complexes. L'hypothèse de l'étude est que l'adoption de l'anacardier relève en partie d'une transition écologique d'adaptation à l'épuisement de la rente forêt et au changement climatique, au coût croissant des intrants chimiques pour le coton et le cacao, mais répond aussi à l'insécurité foncière. Cette transition inclut des flux significatifs d'information, de travail et d'investissement entre les deux espaces économiques. Elle relève essentiellement d'une innovation paysanne. L'agriculture familiale est-elle en train de réaliser seule ce que l'industrie du chocolat promet sur le papier : une cacaoculture « zéro-déforestation » et durable ?



Pour lire et télécharger l'article [CLIQUEZ ICI](#).

ACTUALITÉS

Initiative AAA : plusieurs accords signés à Benguerir au Maroc



Signature à Benguerir au Maroc de plusieurs accords de coopération.

Plusieurs accords de coopération ont été signés, mardi à Benguerir, en marge de la 2ème Conférence ministérielle annuelle de l'Initiative africaine d'adaptation aux changements climatiques (Initiative AAA), qui s'est tenue les 4 et 5 novembre à l'Université Mohammed VI Polytechnique (UM6P).



Pour en savoir plus, [cliquez ICI](#).

MFR: charte des pratiques partenariales internationale



Les MFR se dotent d'une Charte des pratiques partenariales internationale.

Il y a deux ans, les Maisons Familiales et Rurales (MFR) à travers le monde ont décidé de poursuivre leur travail collaboratif pour **élaborer une charte des pratiques partenariales**. Cette démarche a permis aux MFR françaises et aux unions partenaires de 20 pays à travers le monde de s'interroger sur la façon dont se vivent ces partenariats, consacrer un moment aux valeurs qui traversent leurs actions et leurs relations et sélectionner et prioriser les éléments de la charte à travers un exercice original d'écriture de chansons à travers les continents.

Cette charte affirme les valeurs des pratiques partenariales, les précise et les décline en règle de conduite. C'est aussi un outil pour poursuivre la réflexion entre les partenaires sur ces pratiques. Ce travail a été possible grâce à l'appui financier de l'AFD et par l'appui technique du CIEDEL.



Découvrir la Charte des pratiques partenariales internationales des mouvements MFR [en cliquant ICI](#).



Vers site des MFR [en cliquant ICI](#).

OFFRES D'EMPLOI ET OPPORTUNITES

VIA - AFD ANTENNE COTE D'IVOIRE

L'AFD recrute pour l'Agence de Côte d'Ivoire un VIA «Education, formation, enseignement supérieur et emploi des jeunes» basé à Abidjan. Contrat de 12 mois renouvelables. Les candidats ne doivent pas dépasser 28 ans. [Détails de l'offre et candidatures ICI](#).

VSI - IECD POSTE BASÉ À YAOUNDE

L'IECD recrute un chef de projet Formations Agricoles (H/F) pour un contrat de 18 à 24 mois basé à Yaoundé - [Détails de l'offre et candidatures ICI](#).

OFFRE D'EMPLOI - GRET

Le Gret recrute un(e) chargé(e) de projets «nutrition/communication sociale» au sein de l'équipe «santé: nutrition et protection sociale» - 12 mois en CDD au siège - Soumission des candidatures avant

le 02 décembre 2019 - [Détails de l'offre disponibles ICI](#).

OFFRE DE STAGE - INTER-RESEaux

Inter-réseaux cherche un.e stagiaire « Construction d'un fonds documentaire sur le pastoralisme en Afrique de l'Ouest » basé à Nogent-sur-Marne. La durée du stage est de 3 à 4 mois - Prise de poste dès que possible - [Détails de l'offre disponibles ICI](#).

SAVE THE DATE

9 décembre 2019 : 35ème réunion du Réseau de prévention des crises alimentaires (RPCA) se tenant à l'OCDE à Paris. [Informations ICI](#).

10 décembre 2019 : 60 ans de l'IFOCAP - Informations à venir sur [le site de l'IFOCAP](#).

12 décembre 2019 : colloque annuel de la Fondation FARM Pluriagri sur le thème « Créer et partager de la valeur dans les filières agroalimentaires, regards croisés » [Consulter le programme](#) - [S'inscrire au colloque](#)



Le Bureau et le Secrétariat exécutif du réseau international FAR vous souhaitent de passer de très belles fêtes de fin d'année!

Conception, coordination et réalisation :

Florette Rengard (florette.rengard@supagro.fr)

Contributions : Secrétariat exécutif élargi du réseau international FAR

Note : les liens hypertextes proposés sont actifs à la parution de ce numéro.